

Sujets de prière

- **Les jeunes gens dans la vie d'église** : Prions pour les jeunes gens dans la vie d'église, afin qu'ils soient préservés et encouragés par suite du déploiement de l'église dans deux salles de réunion. Prions pour qu'ils soient pris en charge par les saints, y compris dans les maisons, afin qu'ils trouvent des compagnons avec qui rechercher le Seigneur dans leur vie quotidienne et dans la vie d'église.
- **La direction de l'Église à Montréal** : Les frères estiment que la manière d'avancer à Montréal cette année consiste à renforcer et à développer les réunions de maison (réunions de groupe). La force et la vitalité des réunions de maison dépendront des groupes vitaux et de l'attention mutuelle qui règne dans les réunions de maison. Les réunions de maison doivent compter de nombreux groupes vitaux afin d'être vivantes, dynamiques et actives. Que le Seigneur nous incite à former des groupes vitaux avec nos compagnons (à deux ou à trois). Que tous les groupes vitaux soient vivants et actifs afin que nous puissions apporter de la vitalité à nos réunions de maison. Que les réunions de maison soient remplies de l'amour divin et de l'attention mutuelle.
- **La Conférence du printemps 2026 pour les saints qui travaillent et pour les jeunes familles, au Camp Penuel (17-19 avril 2026)** : Puissent les saints qui se sont inscrits tirer le meilleur parti de cette période. Que le Seigneur révèle à cette tranche d'âge le désir de Son cœur. Que cette tranche d'âge soit encouragée et gagnée par le Seigneur afin de devenir le pilier de l'église.
- **Coupe du monde de football 2026 de la FIFA en Amérique du Nord** : Le sport le plus suivi au monde sera organisé par le Canada, les États-Unis et le Mexique en juin et juillet 2026. Toronto et Vancouver accueilleront les matchs au Canada. Saisissons cette opportunité pour faire avancer l'histoire divine au sein de cet événement de l'histoire humaine en priant, en donnant et en nous rendant sur place. Prions pour que l'œuvre sanctifiante de l'Esprit prépare les fils de paix; prions pour la communion et la coordination entre les frères et les localités; prions pour l'obtention des emplacements adéquats et des permis requis pour les distributions; prions que nous dépassions notre objectif de distribuer 10 000 Bibles et publications (5 000 à Toronto et 5 000 à Vancouver); prions qu'un grand nombre de saints soient libérés pour participer à cette œuvre d'évangélisation.
- **Prions pour les différents besoins locaux à Montréal** : Les saints, leurs relations, ainsi que les personnes ayant besoin de soutien et de soins pastoraux.

Lecture quotidienne

- La Sainte Bible Version Recouvrement avec notes : Psaumes 75.1 – 91.16.
- PSVCM : La Préparation de la mariée, Semaine 5.
- Étude de Vie de Philippiens, Messages 4 et 5.

Annonces

- Il y aura une Conférence pour les jeunes saints qui travaillent et pour les jeunes familles du Nord-Est au Kingston Penuel Christian Center (KPCC) à Kingston, NY du 17 au 19 avril. La date limite d'inscription était le 5 avril dernier. Les frais sont de 125 \$US pour une nuitée et de 165 \$US pour deux nuitées. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le frère Aaron Chao.

Annonces (suite)

- La Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir 2026 aura lieu à Dallas, TX, du 22 au 25 mai 2026. Veuillez communiquer avec les frères responsables pour obtenir des informations sur la participation à cette conférence. Les informations pour la participation en ligne seront communiquées juste avant le début de la conférence.
- La Formation semestrielle de juin/juillet aura lieu du lundi 29 juin (16 h) au samedi 4 juillet (21 h 30) au Ministry Conference Center, Living Stream Ministry Campus, 2431 W. La Palma Avenue, Anaheim, CA 92801. L'inscription est obligatoire et la date limite est le jeudi 1^{er} mai 2026. Les frais d'inscription sont de 290 \$CA pour la formation en direct (en personne) et de 185 \$CA pour la formation en ligne/par vidéo. Veuillez communiquer avec le serviteur responsable de votre district pour vous inscrire et obtenir plus d'informations.
- Veuillez considérer soigneusement vos besoins devant le Seigneur et transmettre vos requêtes de prière par courriel à Allan Yeow, allan.yeow81@gmail.com, au plus tard le mercredi soir de chaque semaine. Puisse le Seigneur nous apprendre à prier pour l'avancement de Son économie.

Événements à venir

- 17-19 avril, Kingston Penuel Christian Center (KPCC), Kingston, NY : **Conférence du printemps 2026 pour les jeunes saints qui travaillent et les jeunes familles du Nord-Est.**
- 8-9 mai, Kitchener, ON : **Conférence des élèves de 6^e année.**
- 16-17 mai, Montréal : **Conférence de la Fête de la Reine.**
- 22-25 mai, Dallas, TX : **Conférence internationale de mélange du Jour du Souvenir.**
- 29 juin au 4 juillet 2026, Anaheim, CA : **Formation semestrielle de juin.**
- 24-26 septembre, Amsterdam, Pays-Bas : **Formation internationale de septembre pour les anciens et les frères responsables.**

Activités de la semaine

Dim-12-avril JOUR DU SEIGNEUR	♦ 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie.
Lun-13-avril	♦
Mar-14-avril	♦ 19 h 30-21 h 00 : Réunions de prière des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom.
Mer-15-avril	♦
Jeu-16-avril	♦
Ven-17-avril	♦ 18 h 30-21 h 00 : Réunions de maison des districts anglophone, francophone et sinophone, en personne et sur Zoom. ♦ Conférence des jeunes saints qui travaillent et des jeunes familles du Nord-Est.
Sam-18-avril	♦ Conférence des jeunes saints qui travaillent et des jeunes familles du Nord-Est.
Dim-19-avril JOUR DU SEIGNEUR	♦ 10 h 00-12 h 00 : Table du Seigneur et réunions de prophétie. ♦ Conférence des jeunes saints qui travaillent et des jeunes familles du Nord-Est.

23. Pardon et réconciliation

Références bibliques : 15-20, Matt. 18:21-35; Luke 17:3-5

Pardon et réconciliation

I. Pardonner à son frère

C. Ce que Dieu attend de nous (suite)

Aux yeux de Dieu, il n'y a rien de plus affreux qu'une personne pardonnée qui refuse de pardonner aux autres. Rien n'est plus affreux que de refuser de pardonner quand on a soi-même été pardonné, ou de refuser de faire preuve de miséricorde quand on a soi-même obtenu miséricorde. On ne devrait pas, d'une part, recevoir la grâce pour soi-même et, d'autre part, refuser de la partager avec les autres. Une personne doit réaliser devant le Seigneur qu'elle doit traiter les autres de la même manière que le Seigneur l'a traitée. Il est très indigne pour un homme de recevoir la grâce tout en refusant de la partager. Être pardonné et refuser de pardonner aux autres est un spectacle des plus déplaisants. Dieu condamne la tentative d'une personne criblée de dettes d'exiger le paiement d'une autre personne criblée de dettes. Il ne prend aucun plaisir à ceux qui se souviennent des défauts des autres alors qu'ils ont eux-mêmes failli.

Le maître dit à l'esclave : « Ne devais-tu pas aussi avoir pitié de ton compagnon, comme j'ai eu pitié de toi? ». Dieu veut que nous ayons pitié des autres comme Il a eu pitié de nous. Nous devons apprendre à avoir pitié des autres et à leur pardonner. Un homme qui a fait l'expérience de la grâce et qui a été pardonné par Dieu devrait apprendre à pardonner les fautes des autres. Il devrait apprendre à pardonner aux autres, à avoir pitié d'eux et à se montrer miséricordieux envers eux. Nous devons lever les yeux vers le Seigneur et Lui dire : « Seigneur, Tu m'as pardonné ma dette de dix mille talents. Je suis prêt à pardonner à ceux qui m'ont offensé aujourd'hui. Je suis également prêt à pardonner à ceux qui m'offenseront à l'avenir. Tu m'as pardonné mes grands péchés. J'apprendrai moi aussi à être comme Toi, à ma petite échelle, en pardonnant aux autres ».

D. La discipline de Dieu

Le verset 34 poursuit : « Et son maître, irrité, le livra aux bourreaux, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait ». Voici un homme qui a été soumis à la discipline de Dieu. Dieu le livre aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait.

Le verset 35 dit : « C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur ». C'est une affaire sérieuse. Nous espérons que personne ne tombera entre les mains de Dieu. Nous devons pardonner à notre frère de tout notre cœur, comme Dieu nous a pardonnés de tout Son cœur. Nous espérons que tous les frères et sœurs apprendront à pardonner toutes les offenses. N'essayez pas de vous souvenir des péchés de votre frère. Nous ne devrions pas demander à notre frère de nous rembourser. Les enfants de Dieu devraient être comme Dieu en cette matière. Puisque Dieu nous traite avec générosité, Il attend de nous que nous traitions nos frères avec générosité également.

II. Rétablir le frère

Il ne suffit pas de pardonner à notre frère. Cela ne règle que l'aspect négatif. Il nous faut encore le réconcilier. C'est ce que prescrit Matthieu 18, 15-20.

A. En parler à la personne

Matthieu 18:15 dit : « Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère ». Les offenses sont monnaie courante parmi les enfants de Dieu. Si un frère t'offense, que dois-tu faire? Le Seigneur dit : « va et

reprends-le entre toi et lui seul ». Si un frère t'offense, la première chose à faire n'est pas d'en parler aux autres. N'en parle pas aux frères et sœurs ni aux anciens de l'église, et n'en fais pas le sujet de tes conversations. Ce n'est pas ce que le Seigneur nous demande. Si un frère t'offense, la première chose à faire est d'aller le voir et de lui en parler.

Un problème survient souvent lorsqu'un frère offense un autre frère et que celui qui s'est senti offensé se met alors à le faire savoir partout. Il n'arrête pas d'en parler jusqu'à ce que toute l'église soit au courant. Cependant, le frère qui l'aurait offensé reste inconscient de cette offense. Ce genre de commérages est typique du comportement d'une personne faible; seul un faible serait assez timide pour ne pas parler directement au frère qui l'a offensé. Il n'oserait en parler que dans son dos; il n'oserait pas en parler face à face. C'est une chose impure pour quiconque de parler des affaires des autres dans leur dos et de répandre des ragots. Nous devons certes traiter la faute de notre frère, mais le Seigneur ne veut pas que nous en parlions d'abord aux autres. La première personne à qui il faut en parler est celle qui est directement concernée, pas les autres. Si nous apprenons bien cette leçon fondamentale, l'église sera épargnée de nombreux problèmes.

Comment en parler aux autres? Devrions-nous leur écrire une lettre? Le Seigneur ne nous a pas demandé de faire cela. Il n'a pas dit que nous devions régler cette affaire par écrit, mais plutôt en allant voir notre frère et en lui parlant face à face. Cependant, tout comme il est mal de parler d'une affaire dans le dos de quelqu'un, il est tout aussi mal d'en parler devant un grand nombre de personnes. La question doit être abordée « entre toi et lui seul ». Beaucoup d'enfants de Dieu échouent sur ce point. Ils rendent les choses publiques devant un large public. Mais le Seigneur nous demande de ne parler que lorsque les parties concernées sont ensemble. En d'autres termes, les péchés individuels doivent être traités par les personnes concernées seules; aucune tierce partie ne doit être impliquée.

Nous devons tirer cette leçon devant Dieu. Nous ne devrions jamais dire quoi que ce soit dans le dos du frère qui nous a offensés, et nous ne devrions pas lui en parler devant un large public. Nous ne devons lui signaler sa faute que lorsque nous sommes seuls tous les deux. Nous n'avons pas besoin d'aborder d'autres sujets ni de soulever d'autres problèmes; il suffit simplement de lui signaler sa faute. Cela requiert la grâce de Dieu. C'est une leçon que les enfants de Dieu doivent apprendre.

Certains frères et sœurs pourraient penser que c'est trop compliqué. Bien que cela soit effectivement assez compliqué, vous ne pouvez pas avoir peur des difficultés si vous voulez marcher selon la Parole de Dieu. Si vous estimez que l'offense que votre frère a commise à votre égard est trop insignifiante pour que vous vous en préoccupiez, vous pourriez ne pas juger nécessaire de lui en parler. Si tel est le cas, il n'y a pas non plus lieu d'en parler aux autres. Si vous estimez qu'une affaire est insignifiante, simple, futile et indigne d'être portée à son attention, vous ne devriez pas non plus en parler aux autres. Vous ne devriez pas penser qu'il n'a pas besoin d'être informé, mais que les autres, eux, doivent l'être. Si vous voulez en parler, parlez-lui en tête-à-tête. S'il n'y a pas lieu d'en parler, gardez simplement le silence. Il est mal que les autres soient au courant de quelque chose alors que le frère fautif l'ignore.

B. La raison d'en parler

La seconde partie du verset 15 dit : « S'il t'écoute, tu as gagné ton frère ». C'est là la raison pour laquelle il faut le lui dire. La raison pour laquelle il faut le dire à votre frère n'est pas d'obtenir une quelconque récompense. Il n'y a qu'une seule raison pour le dire : « S'il t'écoute, tu as gagné ton frère ».

Note : Ce texte est extrait de la Collection des œuvres de Watchman Nee, vol. 49, Messages pour la croissance des nouveaux croyants (2), chap. 23, PARDON ET RÉCONCILIATION, publié par Living Stream Ministry et disponible au <http://www.ministrybooks.org>.